



Le journalisme n'est pas un crime

Communiqué

Suite au rassemblement du 3 juillet, un comité de soutien français à Julian Assange se constitue



Le 17 juin dernier, Londres a approuvé l'extradition de Julian Assange vers les États-Unis, où il risque jusqu'à 175 années de prison pour « espionnage » (en fait, pour journalisme). Les avocats du fondateur de WikiLeaks ont fait appel de cette décision mais les recours se raréfient et le journaliste australien a déjà été privé de liberté pendant onze ans.

À l'appel d'une vingtaine d'organisations et de médias, entre 150 et 200 personnes se sont réunies dimanche 3 juillet – le jour de son 51^e anniversaire – sur la place de la République à Paris pour demander sa libération et l'obtention de l'asile politique en France (voir [le reportage de Blast](#)).

Celles et ceux qui ont participé aux rassemblements antérieurs en soutien à Julian Assange savent qu'une telle affluence, certes encore modeste, témoigne d'un intérêt croissant pour cette cause urgente pour le principal concerné et sa famille, essentielle pour la liberté d'informer.

Lors des prises de parole, on a pu entendre :

- **Arnaud Le Gall** (député LFI du Val-d'Oise),
- **Raphaëlle Primet** (conseillère PCF de Paris),
- **Dominique Pradalié** (présidente de la FIJ),
- **Emmanuel Vire** (secrétaire général du SNJ-CGT),
- **Olivier Da Lage** (membre du bureau national du SNJ),
- **Maryse Artiguelong** (vice-présidente de la LDH),
- **Éric Alt** (vice-président d'Anticor),
- **Bastien Charbouillot** (membre du CA de la Maison des lanceurs d'alerte),
- **François Korber** (délégué général de Robin des lois),
- **Viktor Dedaj** (administrateur du site Le Grand Soir),
- **Laurent Dauré** (journaliste indépendant).

Suite à ce rassemblement encourageant, un comité de soutien français va se constituer. Il se proposera d'informer sur l'évolution de l'affaire et coordonner les futures actions.

Paris, le 4 juillet 2022

Comité de soutien Assange

comitesoutienassange@protonmail.com